



MAIRIE DE GENTE

5 route de la Mairie

16130 GENTE

Tél : 05.45.83.73.97/Fax : 05.45.83.64.34

E-mail : mairiedegente@wanadoo.fr

PROCÈS-VERBAL CONSEIL MUNICIPAL DU 15 MAI 2023

Affiché conformément à l'article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

L'An deux mil vingt-trois, le trois avril, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Madame Carmen BERNARD, Maire de la Commune.

Date de convocation du Conseil Municipal : le 11/05/2023

Présents : BERNARD Carmen, NOËL Christine, FRÉDÉRIC Romain, JASMIN Nathalie, COUVRY Anthony, FRADIN Elisabeth, CHABROL Isabelle, DA COSTA Paulo, JASMIN Maria-Rosa, SEGUIN Gérard, LALIDA Patrick, BARRÉ Françoise.

Absents excusés : GOURRAUD-BABIN Maryse, OSES Laura.

Secrétaire de séance : BARRÉ Françoise

La séance est ouverte à 18h30 sous la présidence de Madame Carmen BERNARD, Maire de la Commune.

Madame Françoise BARRÉ est nommée secrétaire de séance.

Il est procédé à l'appel nominal des conseillers. Le quorum est constaté.

1- Protocole concernant la démission d'un adjoint :

Madame Le Maire, fait part au Conseil Municipal de la démission de Monsieur SEFUIN Gaël du poste de 1^{er} Adjoint et de Conseiller Municipal.

Madame Le Maire informe que sa démission a été acceptée par la Préfecture de Charente en date du 24 avril 2023.

Madame Le Maire présente les différentes solutions suite à son départ :

- Maintien de quatre adjoints, la personne élue occupera prendra place au dernier rang dans

- l'ordre des adjoints et chacun des autres adjoints remontera d'un rang ;
- Maintien de quatre adjoints, la personne élue occupera le même rang dans l'ordre du tableau que son prédécesseur ;
 - Suppression de la place de quatrième adjoint et chacun des autres adjoints remontera d'un rang.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, ne souhaite pas nommer un nouvel adjoint. Le tableau des Adjoints sera comme suit

- Madame Christine NOËL, 1^{ère} Adjointe,
- Monsieur Romain FRÉDÉRIC, 2^{ème} Adjoint,
- Madame Nathalie JASMIN, 3^{ème} Adjointe.

POUR : 10

CONTRE : 2

ABSTENTION : 0

2- Répartition de la dotation de solidarité communautaire :

Madame le Maire fait part que le conseil communautaire, lors de sa séance du 14 décembre, a accepté que la Dotation de Solidarité Communautaire (DSC) puisse être utilisée selon les modalités suivantes :

- Possibilité de conserver la DSC à 100 % en section de fonctionnement,
- Possibilité de conserver 50% en section de fonctionnement et de verser 50 % en section d'investissement,
- Possibilité de cumuler les 3 années de DSC en section d'investissement sur un seul exercice budgétaire.

Afin de conserver 100% de la DSC en section de fonctionnement, il est nécessaire de délibérer.

Madame le Maire soumet cette proposition aux membres du conseil municipal présents.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DÉCIDE** le versement de la totalité (100%) de la Dotation de Solidarité Communautaire en section de fonctionnement.

3- Bornage de la parcelle Rue Henri Pelletant :

Madame le Maire soumet au Conseil municipal son intention de mettre en vente la parcelle ZM n°125 située Rue Henri Pelletant.

Elle précise qu'il serait nécessaire de la faire borner avant toute vente.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- **ACCEPTE** de vendre la parcelle ZM n°125,
- **AUTORISE** Madame le Maire à demander un devis et l'autorise également à signer tout document s'afférent à ce dossier.

4- Mise à jour audit énergétique – École de Genté :

Madame Le Maire informe les membres du Conseil Municipal du lancement de leur projet concernant la remise à jour de l'audit énergétique du patrimoine bâti de la commune et plus particulièrement pour l'école de Genté.

Ainsi, elle présente la proposition d'honoraires de l'entreprise ABAQUE INGENIERIE dont le montant s'élève à 1 120 € HT soit 1 344 € TTC.

Le Conseil Municipal, après en délibéré, à l'unanimité :

- **VALIDE** la proposition d'honoraires de l'entreprise ABAQUE INGENIERIE dont le montant s'élève à 1 120 € HT soit 1 344 € TTC.,

- **AUTORISE** Madame le Maire à signer la proposition et tous documents s'afférent à ce dossier.

5- Vote des subventions 2023 pour les associations :

Madame Le Maire informe les membres du Conseil Municipal que suite à son rendez-vous avec la poste, il y a une obligation concernant le renumérotation de certaine rue de la commune ainsi qu'un changement de nom de voie qui pourrait porter à confusion les secours qui devraient intervenir chez un administré.

Pour cela plusieurs devis ont été transmis par les services de la Poste afin d'accompagner la collectivités dans cette tâche.

3 formules sont proposées :

Madame Le Maire explique la différence entre les devis, pour un montant de 800 euros option réunion et accompagnement, 2 146,12 euros rapport fait par des professionnels et informant des points à reprendre pour la commune et 4 241,78 euros devis complet comprenant les points à reprendre et l'enregistrement par des professionnels sur la plateforme afin de mettre les adresses de toutes les communes à jour.

Le Conseil Municipal, après en délibéré, à l'unanimité :

- **VALIDE** la troisième proposition comprenant la prise en charge du dossier avec mise à jour sur la plateforme pour un montant de 4 241,78 euros

- **AUTORISE** Madame le Maire à signer la proposition et tous documents s'afférent à ce dossier

6- Questions diverses :

a- SDEG 16 – Fond vert

Une demande de précision va être faite auprès du SDEG 16 afin de savoir ce qui peut être mis en place et les aides qui peuvent être sollicitées afin de faire du relamping pour un passage en led sur la commune.

b- Mur du cimetière :

Le Mur du fond du cimetière est tombé des devis ont été demandés à plusieurs entreprises afin de faire une reconstruction à l'identique, étant donné que cette zone est soumise à une réglementation particulière avec les bâtiments de France, les devis vont leurs être envoyés afin qu'ils puissent nous donner leur avis.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h25.

Prochain Conseil Municipal le 19 juin 2023 à 18h30 dans la salle du Conseil

CM DU 15.05.2023

Le Maire,
Carmen BERNARD



Délibération 2023-05-01 – Démission d'un adjoint – Approuvée à 10 contre 2

Délibération 2023-05-02 – Répartition dotation de solidarité communautaire – Approuvée à l'unanimité

Délibération 2023-05-03 – Bornage parcelle ZM n°125 – Rue Henri Pelletant - Approuvée à l'unanimité

Délibération 2023-05-04 – Audit énergétique – École de Genté – Approuvée à l'unanimité

Délibération 2023-05-05 – Adressage et numérotation des habitations et des rues de la commune – Approuvée à l'unanimité